



Concours Photos "Chers Animaux"

publié le 21/04/2020

Madame DELFINI vous invite à la créativité :



CONCOURS PHOTOS : CHERS ANIMAUX

Vous avez le choix :

1/ Vous êtes très fan de votre animal de compagnie : Un petit tour dehors avec lui et laissez votre regard créatif et photographique faire le reste.

Mimi, votre chat, est un vrai pitre, et Doudou, votre chien, adore se rouler dans l'herbe pour réclamer des câlins...ne parlons pas de votre tortue Irma ou du hamster George !

2/ Votre jardin regorge d'animaux en tout genre :

Des photos de Mimi, Doudou, Irma ou George, vous en avez plein l'ordinateur...Vous voulez passer à autre chose... Hérissons, papillons, abeilles, araignées, taupes (?), bref plein d'animaux qui s'égayent joyeusement sous ce soleil printanier, si sympathiques et si utiles en même temps (si, si même la taupe).

Alors, pareil : on prend son appareil pour faire plein de clichés !

REGLES DU CONCOURS

Sélectionnez vos DEUX meilleurs clichés et envoyez-les à l'adresse mél suivante : college.fontbruant@gmail.com **avant le 03.05.2020.**

Vous indiquerez dans votre message :

POUR LES ELEVES :

- ▶ Votre nom, votre prénom, votre classe.
- ▶ Le nom que vous donnez à votre photo.

Vous joindrez à votre envoi l'autorisation parentale de publication (vos parents l'écrivent sur une feuille et vous pouvez le photographier) :

Je soussigné(e), M./Me....., père/mère de l'élève, autorise le collège Fontbruant à publier sur son site les photos prises par mon enfant ainsi que son prénom dans le cadre du concours photos 'chers animaux' organisé à partir du 21.04.2020.

POUR LES ADULTES :

- ▶ Votre nom, votre prénom.
- ▶ Le nom que vous donnez à votre photo.

Vous joindrez à votre envoi l'autorisation de publication :

Je soussigné(e), M./Me....., autorise le collège Fontbruant à publier sur son site mes photos ainsi que mon prénom dans le cadre du concours photos 'chers animaux' organisé à partir du 21.04.2020.

Profitez des vacances pour découvrir votre talent - peut être méconnu - de futur artiste photographe bientôt célèbre !
Nous publierons les meilleures photos sur le site du collège à partir du 28.04.2020 avant de lancer, de retour au collège, une sélection "collégiale".

Très bonnes vacances à vous, prenez bien soin de vous et à très bientôt



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.